

Domaine Prioritaire : Justice et Droits de l'Homme	
Entités des Nations Unies chargées de la mise en œuvre : OHCDH et PNUD	Entité nationale de tutelle : Présidence de la République
Couverture géographique	Tout le pays
Titre du projet	Appui aux consultations nationales sur la mise en place des mécanismes de justice de transition au Burundi (PBF/BDI/C-4)
Budget approuvé	1.000.000 US\$ plus contribution du PNUD : 200.000 PNUD
Date de transfert des fonds/NY	28 juin 2008
Date de démarrage : 02 décembre 2008	Date prévue pour la clôture du projet : 01 décembre 2009
Retard par rapport à la date de clôture initiale : 1 mois	Commentaires sur le retard : la conception et la formulation de la méthodologie et des outils de conduite des consultations a accusé un retard – faute des soumissions requises au lancement de l'appel d'offre - qui risque de se répercuter sur les délais de mise en œuvre du projet. Cependant, des dispositions sont prises pour minimiser les conséquences de ce retard.

Réalisations quantitatives par rapport aux objectifs et aux résultats

Résultats attendus	Activités prévues	Réalisations
Résultat 1 : Un environnement favorable à l'appropriation des mécanismes de la justice de transition et à la participation des populations au processus de réconciliation est créé.	Activité 1.1. Recrutement d'un Conseiller Technique Principal, de l'Unité de Gestion, des Assistants de terrain et des Points focaux provinciaux.	<ul style="list-style-type: none"> Le CTP, l'Unité de gestion et les Assistants de terrain ont été recrutés.
	Activité 1.2. : Renforcement des capacités : <ul style="list-style-type: none"> Atelier de formation sur la Justice de Transition et les principes de consultations organisée à l'intention des membres du Comité de Pilotage Tripartite et du Comité Technique de Suivi. Formation des acteurs clés dans l'organisation des consultations Formation sur les techniques d'enquête et de collecte d'information à l'intention des équipes de terrain Atelier de renforcement des média sur la justice de transition et les consultations. 	<ul style="list-style-type: none"> L'atelier de formation sur la Justice de Transition et les principes de consultations à l'intention des membres du Comité de Pilotage Tripartite et du Comité Technique de Suivi a eu lieu en 2008 ; formation en faveur des medias a été organisée du 27 au 29 janvier 2009 ; et 141 personnes – gouverneurs, confessions religieuses, acteurs société civile - dont 30 femmes on reçu une formation en justice de transition et sur les consultations nationales du 20 au 28 avril.
	Activité 1.3 : Campagne médiatique de sensibilisation et d'information sur les consultations nationales et la justice de transition.	<ul style="list-style-type: none"> Campagne médiatique de sensibilisation et d'information est en préparation.
	Activité 1.4 : Elaboration de la méthodologie et des outils des consultations.	<ul style="list-style-type: none"> Le cabinet d'expert chargé de l'élaboration des outils méthodologiques projette de finaliser les outils d'ici le 30 mai.

<p>Résultat n° 2: La population burundaise donne ses vues sur les modalités de la mise en place des mécanismes de la justice de transition au Burundi.</p>	<p>Nombre d'atelier organisés</p> <p>Listes des participants désagrégées par sexe</p> <p>Nombre de communes touchées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prés consultations pour tester les outils méthodologiques prévues du 22 au 23 mai 2009 à Kanyosha et à Bukeye ;
<p>Résultat n°3 : Les vues de la population burundaise sur les modalités de mise en place des mécanismes de la justice de transition ainsi que les recommandations du CPT sont consignées dans un rapport et diffusées.</p>	<p>Nombre d'exemplaires du rapport des consultations produits et diffusés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La préparation des consultations nationales, qui commenceront en juin 2009, est en cours.

Taux d'exécution budgétaire : 31.00%

Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats

La complexité de recruter le personnel tenant compte des équilibres sociaux, l'élaboration des outils méthodologiques et l'organisation de consultations sur l'ensemble du territoire posent un défi majeur pour les parties prenantes. A cette date, tenant compte de la complexité du processus, les parties prenantes ont fait preuve de flexibilité et de perspicacité. Cette perspective devrait faciliter la suite du processus de consultations nationales.